



ACADÉMIE DE NANCY-METZ

Liberté
Égalité
Fraternité

Nancy, le 13 mai 2024

Le recteur de la région académique Grand Est
Recteur de l'académie de Nancy-Metz
Chancelier des universités

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée relative aux droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n°85-899 du 21 août 1985 modifié relatif à la déconcentration de certaines opérations de gestion du personnel relevant du ministère de l'éducation nationale ;

Vu le décret n°2004-1105 du 19 octobre 2004 relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n°2006-1760 du 23 décembre 2006 modifié relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps d'adjoints administratifs des administrations de l'État ;

Vu le décret 2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'État ;

Vu l'arrêté du 5 octobre 2005 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre chargé de l'éducation nationale aux recteurs d'académie en matière de recrutement et de gestion de certains personnels stagiaires et titulaires des services déconcentrés relevant du ministre chargé de l'éducation nationale ;

Vu l'arrêté du 2 février 2024 autorisant, au titre de l'année 2024, l'ouverture et l'organisation de concours communs pour le recrutement dans le deuxième grade de divers corps de fonctionnaires de catégorie C ;

Vu l'arrêté du 29 mars 2024 fixant, au titre de l'année 2024, le nombre et la répartition des postes offerts aux concours communs pour le recrutement dans le deuxième grade de divers corps de fonctionnaires de catégorie C ;

Vu l'arrêté d'organisation du 08 avril 2024 des concours pour le recrutement dans le 2ème grade de divers corps de catégorie C de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, dans l'académie de Nancy Metz ;

ARRETE

Article 1 : Sont autorisés à participer à l'oral d'admission du concours commun interne pour le recrutement dans le deuxième grade de divers corps de fonctionnaires de catégorie C de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur pour la session 2024, les candidats mentionnés sur la liste jointe en annexe.

Richard LAGANIER

RECRUTEMENTS ADMINISTRATIFS - 2024

Résultats - Admissibilité

Sous réserve que les intéressés remplissent les conditions requises par les textes législatifs et réglementaires régissant le recrutement.

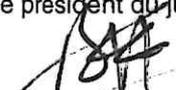
Adjoint Administratif principal 2ème classe concours commun interne

N° Candidat - Civilité Nom Prénom	Résultat
2143484264 - MME ALVES GOMES ROMANE	Admissible
2108990842 - MME ARNOU KRZAKALA AURELIE ROSELYNE ALINE HUGUETTE HELENE	Admissible
2408244885 - MME BARRE MOZON KARINE	Admissible
1907309737 - MME BARTOLINI MICHAUD ALEXIA	Admissible
2307898387 - MME BORNIET PAULINE	Admissible
2110015693 - MME BORY DERVEAUX JENNIFER	Admissible
2143468264 - MME BOUTON SYLVIE	Admissible
2407235916 - M. BRIOT NICOLAS	Admissible
1706102605 - MME CHARRIHI MARTOU LEILA	Admissible
2407233993 - M. CHRISTOPHE BASTIEN	Admissible
2251764908 - MME CORDIER LAETITIA	Admissible
2245164597 - MME DELBARRE LAURE	Admissible
2209455111 - MME DUMONT MANON SYLVIANE HUBERTE	Admissible
2212497039 - M. DUPONT JEAN-MARC LAURENT	Admissible
2407233590 - MME FAGE MANON	Admissible
2108984422 - MME FERRY MOREL- FERRY EMMANUELLE MARIE PAULE	Admissible
2308918020 - MME GENIER NATHALIE	Admissible
2309925047 - MME GRANDMOUGIN KATHERINE	Admissible
2408244074 - MME HEMERY GOETZ ANAIS MAGUY AURORE	Admissible
2407236820 - MME HIPPERT CHAUSSE ELODIE	Admissible
1910327067 - MME HOLZMANN RAPENNE VIRGINIE	Admissible
2112082208 - MME HOPPSTADTER AMÉLIE	Admissible
2309931353 - MME HOULLÉ ANGÉLIQUE ROSE-MARIE MARIE	Admissible
2008133855 - MME JAFRA RACHEL	Admissible

Candidature(s) : 1 à 24 sur 44 (24 candidats sur la page)

A Nancy, le 13/05/2024

Le président du jury


Ben Hajra, Mohamed

Page 1/2

RECRUTEMENTS ADMINISTRATIFS - 2024

Résultats - Admissibilité

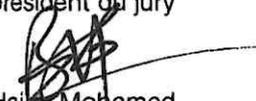
Sous réserve que les intéressés remplissent les conditions requises par les textes législatifs et réglementaires régissant le recrutement.

Adjoint Administratif principal 2ème classe concours commun interne

N° Candidat - Civilité Nom Prénom	Résultat
2310950739 - MME JOUBERT SIMON-JOUBERT MARGAUX	Admissible
2008127499 - MME LALANNE ANGELIQUE	Admissible
2208443546 - MME LAURENT TIPHAINE	Admissible
2209457561 - MME LOGETTE SABRINA	Admissible
2150235858 - MME MANGIN AMÉLIE EMMANUELLE	Admissible
1806679612 - MME MARCHETTO FABRIS CORINE	Admissible
2307897996 - MME MARIE-SAINTE VIRGINIE PRISCA	Admissible
2307897334 - MME MARQUE SCHARFF NATHALIE	Admissible
1706105598 - MME MEDERLE MARIE LAURE HELENE	Admissible
2407232521 - MME MIRONOVA SCHWARTZ ALENA	Admissible
2307896267 - MME MONNIER MARINE	Admissible
2407238599 - MME NO-NEY ESTELLE FLORENCE	Admissible
2307907332 - MME ORY ORY-CORTHIER CHARLÈNE LUCETTE	Admissible
2209462792 - MME PERROT CHRISTELLE MARIE FRANÇOISE	Admissible
2303840453 - MME PESSOTTO SANDRA ISABELLE EVELYNE	Admissible
2340287935 - MME PICCIN BETTONI MICHELE SYLVIE	Admissible
2205403037 - MME PREAUX PEGGY	Admissible
2146682922 - MME RABEISEN CHRISTÈLE	Admissible
2248267436 - MME SZYMANSKI AUDREY	Admissible
2149120071 - MME THIERY VAN DER WECKENE AURELIE	Admissible

Candidature(s) : 25 à 44 sur 44 (20 candidats sur la page)

A Nancy, le 13/05/2024
Le président du jury


Ben-Hajja, Mohamed

Page 2/2